

Répression des mouvements sociaux : à quand le retour de l'État de droit ?

Le 2 octobre, plusieurs mobilisations en soutien à la flottille qui tente de briser le blocus israélien à Gaza ont eu lieu en France. Si elles se sont majoritairement déroulées sans incidents, tel n'a pas été le cas à Marseille et à Toulouse.

Dans ces deux villes, les forces de l'ordre, chacune sous autorité préfectorale, ont donné à voir toute la brutalité qu'on leur connaît hélas depuis bien longtemps. Alors que ces rassemblements à l'appel de plusieurs syndicats et associations se déroulaient dans le calme, ceux-ci ont été dispersés sans ménagement, avec force gaz lacrymogènes et coups de matraques contre des manifestant·es venu·es exprimer pacifiquement leurs émotion et colère suscitées par l'arraisonnement de la flottille dans les eaux internationales et les arrestations des militant·es et pour exiger l'arrêt immédiat du génocide en cours à Gaza. Violence exercée y compris contre les observateur·ices de la LDH qui ont été bousculé·es et blessé·es. A Marseille, plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées et conduites en garde à vue pour la simple participation à ces rassemblements légitimes.

L'Union syndicale Solidaires dénonce ces pratiques qui cherchent à décourager l'expression du soutien au peuple palestinien. Elle condamne fermement ces actes qui démontrent bien que la violence illégitime habite le camp du pouvoir. Elle exprime son soutien aux victimes de cette répression aveugle et hors de tout propos. **Manifester ne constitue pas un crime et encore moins quand il s'agit d'exiger un cessez-le-feu et la fin d'un génocide et du blocus qui affame une population.** Hier comme aujourd'hui, la répression policière des mouvements sociaux n'est pas acceptable et doit cesser immédiatement. Et celles et ceux qui se prêtent à (et couvrent) de telles méthodes doivent être poursuivi·es et condamné·es pour leurs actes.

Cet Etat qui fuit toujours plus en avant dans l'illibéralisme se doit d'être à nouveau un Etat de droit. Avec d'autres organisations, nous nous y employons et ne laisserons jamais passer.

Ne lâchons rien !

Paris, le 3 octobre 2025